

## Collège des IA-IPR

## LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

## **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

Pôles	Compétences	Palier 1 (Maîtrise insuffisante)	Palier 2 (Maîtrise fragile)	Palier 3 (Maîtrise satisfaisante)	Palier 4 (Très bonne maîtrise)
A. Pôle organisationnel	1. Organiser son activité	A besoin de consignes répétées et personnalisées pour identifier les éléments nécessaires à la réalisation de l'activité.	Organise son activité seulement si le cadre est donné explicitement et de façon individualisée.	Organise son activité dans un cadre générique.	Organise son activité et fait preuve d'une capacité à dépasser les contraintes.
	2. Prendre en compte les consignes	Perçoit quelques consignes.	Applique les consignes avec de l'aide.	Applique en autonomie les consignes.	Intègre les consignes pour mettre en place une démarche personnelle efficiente.
	3. Travailler collaborativement	Peut travailler ponctuellement dans un groupe affinitaire uniquement.	Participe à la réalisation des tâches qui lui ont été assignées dans le groupe.	S'investit dans les tâches qui lui ont été assignées en faisant preuve d'initiative.	S'implique sur la durée dans le projet, impulse l'organisation et la planification des tâches et régule l'activité du groupe.
B. Pôle communicationnel	1. Communiquer à l'oral	S'exprime difficilement, le propos est souvent confus, désorganisé et le vocabulaire employé est souvent erroné.	S'exprime suffisamment mais dans un langage qui manque encore de clarté ou qui nécessite des reformulations.	S'exprime de façon spontanée, dans un langage clair, globalement cohérent, avec un lexique adapté.	S'exprime de manière claire et fluide dans un registre de langue choisi et adapté au contexte et aux interlocuteurs.
	2. Communiquer à l'écrit	Communique difficilement par écrit, le propos est souvent confus et désorganisé.	Communique suffisamment mais de manière encore superficielle et inorganisée.	Communique de manière claire et organisée.	Communique avec un discours cohérent dans un registre adapté à la situation d'énonciation et aux interlocuteurs.
C. Pôle réflexif à visée actionnelle	1. Gérer des informations	Collecte des informations peu appropriées sans discemement.	Collecte des informations en partie pertinentes, mais non hiérarchisées.	Sélectionne les informations essentielles en choisissant des sources fiables.	Sélectionne l'ensemble des informations attendues en mobilisant et confrontant différentes sources.
	2. Agir face aux imprévus	Identifie difficilement la modification du contexte et reste passif.	Identifie la présence d'un élément imprévu, mais ne parvient pas à s'y adapter.	Réagit à cet imprévu de manière pertinente.	Agit face à l'imprévu de manière efficiente en mobilisant des ressources adaptées.
	3. S'impliquer et persévérer	Répond peu aux sollicitations.	S'implique lorsqu'il est sollicité par l'enseignant, mais se démobilise rapidement.	S'implique spontanément et reste motivé face aux activités proposées.	S'implique au-delà des activités proposées en prenant des initiatives.
D. Pôle réflexif à visée personnelle	Construire son parcours d'orientation	Émet une ou plusieurs idées pour son projet.	Confronte son projet aux réalités des orientations possibles.	Définit et explique son projet.	Planifie la ou les étapes de mise en œuvre de son projet d'orientation.
	Développer ses savoirs et ses apprentissages	Ne manifeste pas d'intérêt pour les savoirs et les apprentissages.	Réalise les tâches scolaires sans s'interroger sur leur sens.	Mène ses activités d'apprentissage en les plaçant dans une finalité immédiate à court terme.	Construit ses savoirs et ses apprentissages en autonomie en les plaçant dans une perspective à moyen et long terme.

A partir du référentiel de compétences défini par l'agenda européen pour la formation des adultes.

